



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Paris, le 11 juillet 2025

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
À l'attention de Mme Élisabeth Borne, ministre
Hôtel de Rothelin-Charolais
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel

Objet : Non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 - Recours amiable

Madame la Ministre,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En effet, ce dernier emploie dans certaines communications des termes tels que « e-mail », « data scientist », « data », « open data », « data science », « cookie », « machine learning », « coaching », « chatbot », « blockchain », « big data » et « deep learning ».

Ces termes sont des termes anglais qui ont tous des traductions proposées par la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, consultables sur France Terme.

La publication de ces traductions au Journal officiel rend leur utilisation obligatoire (*voir pièces jointes n°1 et 3*).

L'emploi des termes anglais constitue donc une infraction au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996.

L'article 11 est ainsi rédigé :

« Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des

*établissements publics de l'Etat ; » (*voir pièce jointe n°2*).*



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les termes anglais ci-dessus ne soient plus employés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de ces termes malgré leur non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièces jointes

Pièce n° 1 – Lien et images montrant l'emploi des termes anglais tels que « e-mail », « data scientist », « data », « open data », « data science », « cookie », « machine learning », « coaching », « chatbot », « blockchain », « big data » et « deep learning » par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (12 exemples)

1.1 <https://www.education.gouv.fr/annuaire/67000/strasbourg/ecole/0672112g/ecole-elementaire-jacques-sturm.html>

Coordonnées :

13 rue d'Upsal - 67000 Strasbourg

Tél. : 0388612499

Email : ce.0672112G@ac-strasbourg.fr

1.2 https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/infog143_annexe-2_0.pdf

Adresse e-mail **personnelle** :

Adresse e-mail **professionnelle** :



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.3 <https://www.education.gouv.fr/etre-data-scientist-449988>

ÊTRE DATA SCIENTIST

Enfin des données par établissement sont également mises en open data pour pleinement répondre à la politique publique de la donnée.

L'apport des sciences dans la performance sportive évolue de manière exponentielle. La data joue un rôle de premier plan pour tenter d'objectiver et de comprendre ce qui se passe au niveau

1.4 <https://www.education.gouv.fr/media/104165/download>

réalisées au sein du MENJS, l'attractivité du ministère peut ainsi reposer sur une politique dynamique de rapprochement avec de futurs ingénieurs formés à la data science. Ainsi, le recrutement



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

| Données personnelles et **cookies** | Gestion des cookies

1.5 <https://www.education.gouv.fr>

1.6 <https://www.education.gouv.fr/media/11390/download>

L'intelligence artificielle est présentée dans une approche simplifiée (**machine learning**, moteur d'inférence), du type de relation entrées/sorties. Celle-ci est purement applicative

1.7 <https://www.education.gouv.fr/media/227989/download>

- Proposer une offre de **coaching** managérial et des formations continues pour développer les compétences des cadres.

1.8 <https://www.education.gouv.fr/media/160116/download>

de cumul d'activités sur le fondement de l'article L. 123-8 du CGFP, avec mise à temps partiel, pour l'ensemble de leurs activités, **coaching** scolaire et coaching éducatif.



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

1.9 <https://www.education.gouv.fr/les-cordees-de-la-reussite-permettre-aux-eleves-de-batir-et-de-concretiser-un-projet-d-orientation-306210>

projet de création d'un **Chatbot** éducatif mené par les élèves du collège

1.10 <https://www.education.gouv.fr/media/199651/download>

Le projet a pour but de **sensibiliser les collégiens de 3ème à l'intelligence artificielle (IA)** à travers la **création d'un chatbot éducatif**. Cet outil est destiné à rendre l'apprentissage des matières

1.11 https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/DP-LUDOVIA_987361.pdf

artificielle, objets connectés, simulations immersives, **blockchain**, etc.) accompagnera le développement

Ce dispositif de garanties constitue le préalable indispensable au déploiement de nouvelles opportunités dans le domaine pédagogique à l'entrée de l'École dans l'ère du **big data**.

1.12 <https://www.education.gouv.fr/media/11579/download>

rendus possibles par la combinaison de volumes de données très importants (*big data*, *data mining*), de grandes capacités de stockage et de calcul (*cloud computing*) et d'algorithmes plus puissants qu'auparavant. La reconnaissance d'images, le traitement automatique du langage sont désormais possibles (*machine learning*, **deep learning**, réseaux de neurones). Des analyses



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n°2 – Article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000030403840

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Article 11

Version en vigueur depuis le 28 mars 2015

Modifié par DÉCRET n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Pièce n° 3 – Définition par la DGLFLF en langue française des termes anglais employés

E-mail : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO638>

Data scientist : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO930>

Data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO118>

Open data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/COGE866>

Data science : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO965>

Cookie : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO52>

Machine learning : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO939>

Coaching : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON829>

Chatbot : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO947>

Blockchain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO910>

Big data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/COGE874>

Deep learning : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO946>

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : **ALF - BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine** / Téléphone : 06 59 74 72 82
courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Pièce n° 4 – Parution au Journal officiel de traductions des termes anglais « e-mail », « data scientist », « data », « open data », « data science », « cookie », « machine learning », « coaching », « chatbot », « blockchain », « big data » et « deep learning »

courriel

Journal officiel du 20/06/2003

Synonyme

message électronique, courrier électronique

Domaine

TÉLÉCOMMUNICATIONS - INFORMATIQUE

Définition

Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

Note

1. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons.
2. Par extension, le terme « courriel » et son synonyme « courrier électronique » sont employés au sens de « messagerie électronique ».

Équivalent étranger

e-mail (en), electronic mail (en)

expert en mégadonnées

Journal officiel du 26/09/2017

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Spécialiste de l'extraction et de l'exploitation d'informations pertinentes à partir de mégadonnées, qu'il organise, traite et interprète à l'aide d'outils statistiques, mathématiques et informatiques.

Équivalent étranger

data scientist (en)

donnée

Journal officiel du 22/09/2000

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : ALF - BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Définition

Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

Équivalent étranger

data (en)

Source

révision de l'arrêté du 22 décembre 1981

données ouvertes

Domaine

DROIT - INFORMATIQUE

Définition

Données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation.

Note

1. Les données ouvertes n'ont généralement pas de caractère personnel.
2. Elles sont accessibles dans un format favorisant leur réutilisation.
3. La réutilisation des données ouvertes peut être soumise à conditions.

Équivalent étranger

open data (en)

science des données

Journal officiel du 09/03/2021

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Définition

Discipline qui fait appel à des méthodes statistiques, mathématiques et informatiques pour analyser des données, en particulier des mégadonnées, afin d'en extraire toute information utile.

Équivalent étranger

data science (en)

témoin de connexion

Journal officiel du 16/03/1999

Forme abrégée

témoin, n.m.

Domaine

INFORMATIQUE / Internet

Définition

Appliquette envoyée par un serveur de la toile à un utilisateur, parfois à l'insu de celui-ci, au cours d'une connexion afin de caractériser cet utilisateur ; par extension, information que l'appliquette

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12^e-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : ALF - BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82
courriel : avenirlf@laposte.net - www.avenir-langue-francaise.org



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

peut enregistrer sur le disque de l'utilisateur et à laquelle le serveur peut accéder ultérieurement.

Note

Dans cette acception, on dit aussi « mouchard » (n.m.).

Équivalent étranger

cookie (en)

apprentissage automatique

Journal officiel du 09/12/2018

Synonyme

apprentissage machine

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Équivalent étranger

machine learning (en), ML

mentorat

Journal officiel du 26/03/2004

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Activité du mentor.

Équivalent étranger

coaching (en)

dialogueur

Journal officiel du 09/12/2018

Synonyme

agent de dialogue

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches.

Note

1. Un dialogueur peut être intégré à un terminal ou à un objet connecté.



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,
ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

2. Les dialogueurs sont utilisés, par exemple, dans les techniques de vente, les moteurs de recherche et la domotique.

3. On trouve aussi l'expression « agent conversationnel », qui est déconseillée.

chaîne de blocs

Journal officiel du 23/05/2017

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS / Internet

Définition

Mode d'enregistrement de données produites en continu, sous forme de blocs liés les uns aux autres dans l'ordre chronologique de leur validation, chacun des blocs et leur séquence étant protégés contre toute modification.

Note

La chaîne de blocs est notamment utilisée dans le domaine de la cybermonnaie, où elle remplit la fonction de registre public des transactions.

Équivalent étranger

block chain (en), blockchain (en)

mégadonnées *Journal officiel* du 22/08/2014

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Données structurées ou non dont le très grand volume requiert des outils d'analyse adaptés.

Note

On trouve aussi l'expression « données massives ».

Équivalent étranger

big data (en)

apprentissage profond *Journal officiel* du 09/12/2018

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données.

Note

L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique.

Équivalent étranger

deep learning (en), deep structured learning (en), hierarchical learning (en)